

wilaya de Djanet

direction de l'administration locale

NIF:422002000056092

Avis d'annulation de l'attribution et de réattribution

Conformément audécret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Et sur la base du procès-verbaldu comité des marches publics de wilayan°03/2026 du 21/01/2026

Le directeur de l'administration locale de la wilaya de Djanet informe tous les soumissionnaires participant à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 2025/21 portant pour l'objet : **réalisation d'un marché de proximité dans la commune de Djanet,**

Qui a été annoncé en arabe dans le journal "El Tassili News" le 24/11/2025 et en française dans le journal "El Siyaahi" le 18/11/2025, **que l'attribution provisoire a été annulée.**

Et sur la base du procès-verbal de poursuite de l'évaluation des offres, il a été décidé d'attribuer provisoirement l'opération selon le tableau ci-dessous :

Intitulé de l'opération	Attribution	Montant avant rectification (DZD)	Montant après rectification (DZD)	Durée	Obs
Réalisation d'un marché de proximité dans la commune de Djanet,	EURL ATEIR assistance technique et ingénierie et réalisation	369.330.542.00	371.881.257,02	16 mois	L'offre favorable le moins disant

Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, ceci en application de l'article n 82 de du

décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.